visualiser dans un navigateur

Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche

NEWSLETTER JUILLET 2026



Bonne ouverture sur le Domaine Public Maritime !

Le samedi 1er août 2026, dès 6 heures, uniquement sur le Domaine Public Maritime aura lieu l'ouverture de la chasse du gibier d'eau. C'est un moment fort et tant attendu pour tous les passionnés de gibier d'eau. Prenez du plaisir entre amis ou en familles dans notre formidable paysage côtier de la Manche.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle ouverture !

Avec mon conseil d'administration et les permanents de la Fédération des chasseurs, nous avons une pensée toute particulière pour les pompiers mobilisés contre les incendies en Gironde et dans les Landes. Nous leur exprimons tout notre soutient et notre profonde reconnaissance pour leur engagement exemplaire. Nous saluons également tous les chasseurs qui, sur le terrain, apportent leur aide en mettant à disposition du matériel, de l'eau, de la nourriture ou simplement de leur temps.

Leur solidarité honore notre communauté.

Votre président,
Gérard Bamas



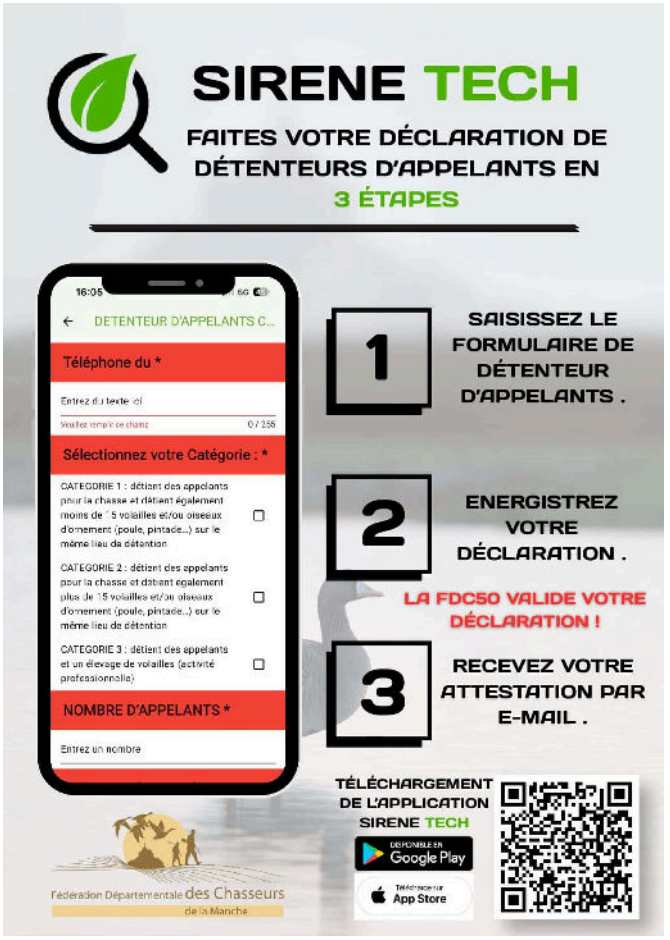
Associations de chasse maritime :

- Baie des Veys et Côte Nord du Cotentin
 Baie du Mont-Saint-Michel
- Côte Ouest du Cotentin

Enregistrez vos prélèvements sur l'application ChassAdapt.

Des mises à jour ont été réalisées. Vous devez réinstaller l'application sur votre smartphone.

Disponible sur Android et iPhone.



Votre Fédération innove et vous simplifie la vie.

Comme chaque année, l'ensemble des détenteurs d'appelants doit se déclarer auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche. Dorénavant, cette démarche peut être réalisée directement sur **SIRENE Tech**.

Vous recevrez automatiquement votre attestation par e-mail. **Simple et efficace !**



Avec près de **15 000 visiteurs**, la 6e édition des Journées de la Biodiversité et de la Ruralité confirme son succès et s'impose comme un rendez-vous incontournable de la Manche et bien au-delà.

Familles, passionnés de nature, chasseurs, agriculteurs, pêcheurs, associations, artisans, commerçants et partenaires se sont retrouvés pour faire découvrir la biodiversité, valoriser les richesses du monde rural et transmettre les savoir-faire de notre territoire.

Le spectacle son et lumière a rassemblé plus de **4 000 spectateurs**. Plus de **300 écoliers** ont également été accueillis au cours de la semaine pour participer à des ateliers pédagogiques.

La Fédération remercie chaleureusement les visiteurs, bénévoles, élus, salariés et partenaires qui ont contribué à cette réussite.



Vous pouvez dès maintenant prendre votre validation du permis de chasser pour la saison **2026-2027** sur notre site internet. Depuis le 1er juillet, la validation 2025-2026 n'est plus valable.

La validation en ligne peut être imprimée directement à domicile. Pensez à sélectionner l'option **ChassAdapt**, particulièrement pratique pour enregistrer les bécasses et de nombreuses autres espèces prélevées.

🪤 **Samedi 5 et dimanche 6 septembre 2026**
Formation piégeage, de 9h00 à 17h00

🎯 **Vendredi 11 septembre 2026**
Vérification du réglage des armes, de 8h30 à 12h00

🏹 **Samedi 12 septembre 2026**
Formation chasse à l'arc, de 9h00 à 17h00

🦺 **Samedi 12 septembre 2026**
Formation décennale, de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 16h30

🚩 **Vendredi 18 septembre 2026**
Formation organisateur de chasse collective, de 9h00 à 12h00

Inscriptions au **02 33 72 63 61** ou par e-mail : veronique.piedagnel@fdc50.com.

Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche
31 rue des Aumônes
SAINT-ROMPHAIRE – 50750 BOURGVALLÉES
Tél. : 02 33 72 63 63
E-mail : contact@fdc50.com

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez cette newsletter car vous êtes ou étiez adhérent à la FDC50.
Se désabonner